

Bibliothèque Vigérite.

Depuis ma dernière publication des dons faits à cet établissement, les auteurs suivants ont présenté les ouvrages ci-dessus :—

G. H. CHERRIER.

1. Recherches sur la nature et le caractère des Giraffes. Beau volume orné d'un profil du nez de l'auteur, pris au Daguerriotype.

2. Œuvres théologiques, contenant des dissertations sur le serment des bêtes; et sur la naissance du Christ.

3. Rapport des élections du comté de Beauharnais.

4. Cours d'éloquence nasale.

5. File du Vrai Canadien, traduite de l'Anglais.

6. Théâtre de Cherrier. Contenant celui de Voltaire augmenté d'expressions chosies.

7. Mémoire au Conseil de Ville, représentant l'inconvénient procédant de certaines nuisances publiques, telle que celle d'un nez qui cache l'Évêché.

LE PÈRE PLOUFFE.

Le père Plouffe contribue aussi de son obole. Vraiment son nom fait honneur à l'institution.

1. L'art de la guerre; humblement inscrite au Génl. en chef D. B. Viger.

2. Comment on bat la campagne dédiée au même.

3. Sur les résultats probables d'une démonstration révolutionnaire mise sur pied par MM. Viger, Barthe et McDonnell.

On demandait à un convive du dîner Barthe, s'il aimait les choux: Bien, "répondit-il," pas à présent. Il y en avait tant de servis au repas de St. François que l'abondance m'en a dégoûté.

CORRESPONDANCE

Pour le Charivari.

Monsieur l'Éditeur,

On dit que ce qui a empêché Mr. Barthe d'accepter le Cartel qui lui fut dernièrement envoyé, ce n'est autre chose que la lacheté. Eh bien, moi, je viens démentir cette accusation toute gratuite, et je vais rectifier cette erreur si grande. M. Barthe, depuis qu'il est "sous la culotte du vénérable" premier ministre, s'attache beaucoup à faire observer les lois de son pays; et c'est là la raison qui l'a poussé à refuser le Cartel, vu que les lois défendent le duel. Ce bon monsieur Barthe, lui qui aime tant son pays, et aussi les lois, être accusé de lacheté, tandis qu'il est si brave à tenir le pist.... eh, non, la plume de ses correspondants.

UN AMI DE LA VÉRITÉ.

Montréal, 1er. Aout, 1844.

PYTHAGORE MOURANT DE PLAISIR SUR LA PLACE D'ARMES.

L'acquisition d'une nouvelle fournée de Cloches, par la Fabrique de Montréal, toutes entassées dans une même tour et toutes sonnées sans gout et sans tact, est vraiment une acquisition

bien coûteuse et ses résultats en sont bien drolatiques. On nous promettait une sonnerie mélodieuse, et tout au plus l'on nous donne le soir du fer battu sur le fer. Or Pythagore, à ce compte là aurait gagé beaucoup. Lui qui aimait tant à entendre ce bruit de fer battu qu'il s'arrêtait d'ordinaire devant la boutique d'un forgeron et passait plusieurs heures à écouter avec avidité le retentissement du marteau sur l'enclume. Sans doute que notre bon philosophe Pythagore passerait ses journées sur la place d'armes à écouter de toutes ses oreilles le carrillon des cloches de notre Dame ce serait à le faire mourir de plaisir. L'œuvre Pythagore que je te plains de ne pas vivre dans notre siècle, tu passerais tes jours et tes nuits à écouter les sons de huit cloches mises en mouvement avec tout la gaucherie d'un bedeau de village qui ne tinte sa cloche qu'une fois par semaine.

UN SECOND DISCIPLE DE COMUS.

A L'Éditeur du Charivari.

RÉCEPTION DE J. G. BARTHE, ECR. M. P. P. DANS LA SOCIÉTÉ DES ORANGISTES.

Mon Cher Charivari,

Je viens de voir monter M. Barthe sur le dernier degré de son char-d'avanie. Tu sais comme il a vigoureusement défendu les Orangistes contre les attaques des Catholiques du Griffintown. En récompense il reçut l'autre jour la petite note suivante :—

Au doctissime poète et Jurisconsulte J. G. Barthe. M. P. P.

Le révérendissime poète, Jurisconsulte et défenseur des loges de St. George est prié de se rendre au prochain conciliabule des loges pour y entendre lire et recevoir ses diplômes de réception. (un œil, un compas et une demi lune).

Loge St. George, Montréal, 24 Juillet, 1844.

Il faut donc te dire mon cher Charivari, que par un hasard funeste Mr. Barthe avait oublié de mettre son habit à collet droit, et ayant l'habitude de placer ses papiers dans les poches postérieures de cet habit poétique, il voulut de nouveau remettre son billet à la place accoutumée. L'esprit toujours obcurci par un certain chiffon ministériel, il ne s'aperçut pas de son erreur; Et moi comme son humble serviteur, ramasse le papier le lit et le lui remet. Je me disais tout bas :— Pauvre petit bonhomme! il est pourtant d'autres loges, ou tu aurais droit d'entrer sans tant de cérémonies. Peu importe, j'irai te voir recevoir. Comme il n'a pas encore essayé ses razoirs sur la tête du pape, je ne puis t'en dire plus long, Mais dans deux jours il aura la peau jaune, et je pourrai te donner le détail de cette opération chimique.

Adieu,
Ton ami,

PIQUE-VINAIGRE.

MON CHER PIQUE-VINAIGRE.—Salut, charmé de faire ta connaissance et de l'espoir de la cultiver. A propos de loges, ce chier petit Barthe est depuis longtemps payé, logé et chauffé: M. Viger le paie et le loge, moi je le chauffe et de près aussi. Quant à ton nom tu vas rendre notre poète plus grand-martyr que Johnny Mac, car je m'attends que, vu que tu lui donne le vinaigre au bout d'une pique, il va se mettre à crier: On me crucifie; voyez-vous on m'abreuve de fiel et de vinaigre! Qu'importe, Pique-Vinaigre, pique toujours, la direction de l'Aurore saura bien

se consoler en vidant les flacons de son vénérable qualificateur, qui ne contiennent pas du vin aigre, sois en sur.

Monsieur l'Éditeur,

Il y a des effets qui se font longtemps attendre, parcequ'il faut une certaine seconde pour les amener à leur fin. L'autre jour, la secousse qu'a éprouvée Mr. Barthe à l'occasion d'un Cartel, a déterminé chez lui un indigestion qui date de loin. Ayant vidé trois bouteilles de Champagne, il se couche, mais à peine au lit il sent ce qu'on appelle chez les autres hommes, le mal de cœur. Il se lève tout de suite se croyant à la dernière extrémité. Le Dr. Guérin est appelé; Spénard pour faire son testament, et il institue à la hâte, le bonhomme Tailhades son exécuteur testamentaire. Mr. Viger fut le premier arrivé avec le Dr. qui le signa promptement aux quatre membres, et lui fit prendre un vomitif. Et un instant après, à l'étonnement des spectateurs, ou vit s'élaner de la tête de l'âne, à peu près la moitié d'un flacon, déris informe du dîner de la Baie. On dit qu'il en a été quitte pour une morsure à la lèvre supérieure. Quant à M. Viger, on sait qui puic les pots cassés.

MICHAEL.

Monsieur l'Éditeur,

Vu que Mr. Barthe prend sur lui d'insulter grossièrement MM. Duvernay et Desmarais, se rassurant de ce que ces messieurs ne peuvent le punir, les ayant fait donner caution; je proposerais au public patriote canadien de se cotiser pour payer le montant de la caution afin de permettre à ces messieurs de chatter l'M. P. P.

COTERIE.

TROUVÉ.

DANS cette ville, un volume des ŒUVRES TRAGIQUES de VOLTAIRE. Celui à qui il appartient et qui voudra en faire la réclamation devra en donner la description du volume en s'adressant au Bureau de ce journal.
16 Juillet 1844

CHAPELEAU ET LAMOTHE.
RELIEURS.

RUE STE. THERESE, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. Starke et Cie. et du Canada Gazette.
Montreal, 10 Mai, 1844.

CONDITIONS DU CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi matin, à raison de deux sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour quatre mois pour la campagne, payables d'avance.

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33 près du Marché Neuf.